

Le lien mutualiste #170

DES AFFAIRES SOCIALES

MGASSEMBLÉE

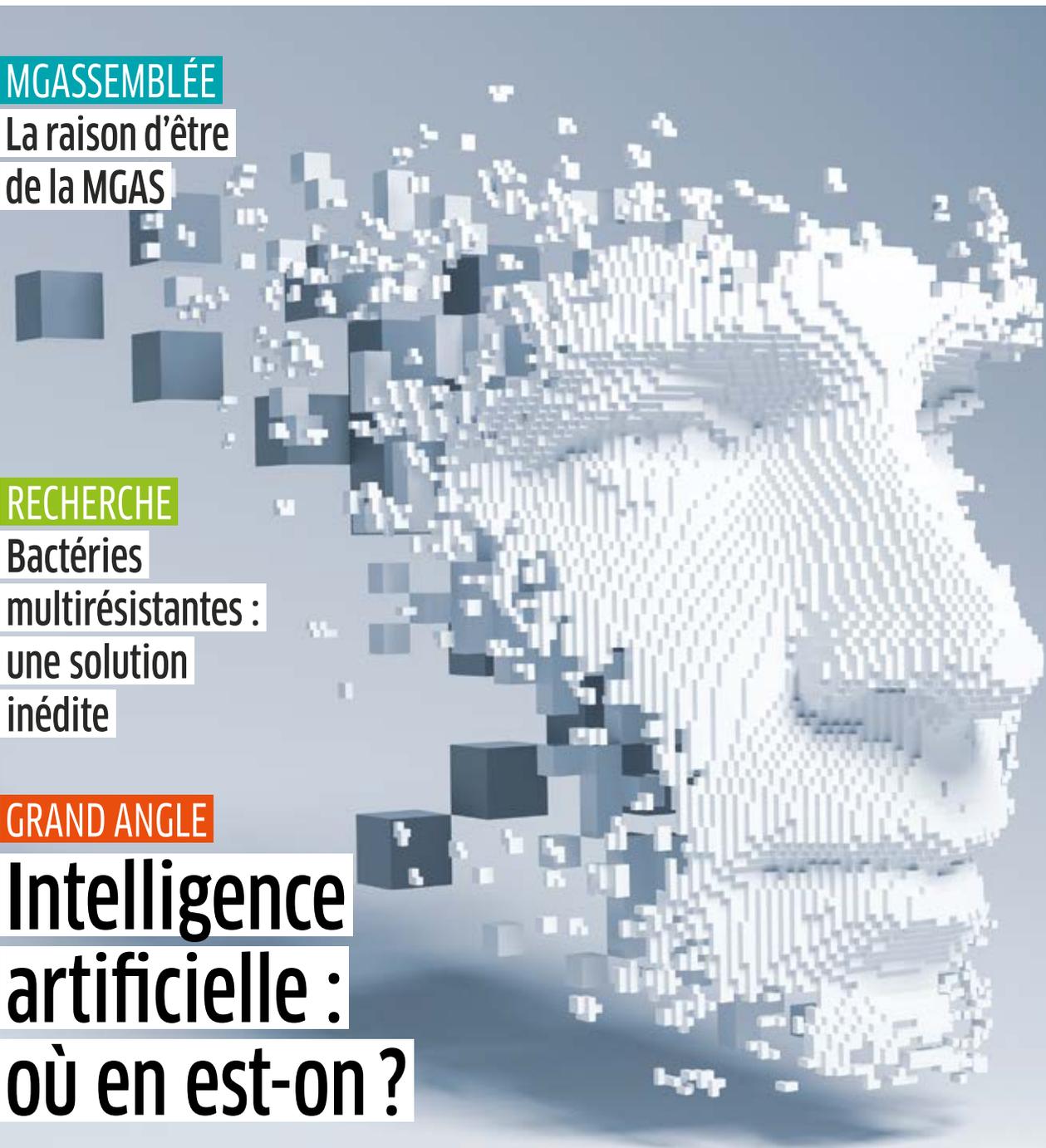
La raison d'être
de la MGAS

RECHERCHE

Bactéries
multirésistantes :
une solution
inédite

GRAND ANGLE

Intelligence
artificielle :
où en est-on ?





« Être opérationnels le jour J et dans les meilleures conditions possible

À l'heure où j'écris ces lignes, il est très difficile d'y voir clair sur le déroulement de la réforme de la protection sociale complémentaire de la Fonction publique. Certains appels d'offres des employeurs de la Fonction publique d'État ont déjà été effectués, d'autres sont reportés, certains mêmes, pourtant finalisés, ont été annulés...

Vous comprendrez alors qu'il est malaisé pour notre Mutuelle d'avancer sereinement dans ce contexte d'incertitude permanente. Sachez que, malgré ces complications, nos équipes se mobilisent pour apporter la meilleure réponse possible aux futures demandes des employeurs publics. Nous partageons avec notre partenaire, la MGEN, cette volonté d'être opérationnels le jour J et dans les meilleures conditions possible. Je vous invite à lire l'article sur ce partenariat, dans les pages suivantes.

Aller à la rencontre des sections et partager les actualités de la Mutuelle

Depuis le mois de février et jusqu'à mi-avril, avec la direction générale, nous allons à la rencontre des sections dans leur région. Nous y sommes invités pour expliquer les grandes lignes de la protection sociale complémentaire obligatoire dans la Fonction publique, et par conséquent les évolutions en matière

d'action sociale. Nous en avons profité pour organiser une séance de formation sur différents sujets de la vie d'élus mutualistes, dont les outils mis à leur disposition.

Gestion des informations des adhérents et cybersécurité

Au mois de février dernier, les gestionnaires de tiers payant utilisés par la Sécurité sociale et les organismes complémentaires ont été victimes d'une cyberattaque, avec un vol de données. Le vol fut massif et les autorités enquêtent. Du côté de la MGAS, nous vérifions les informations qui nous sont transmises et mettons l'accent sur la lutte contre la fraude. Par ailleurs, nous mettons tout en œuvre pour sécuriser les échanges et la protection des données de nos adhérents. Concomitamment, les équipes développent de nouvelles fonctionnalités sur le site internet de manière à le rendre plus attractif, plus facile d'utilisation dans la gestion de vos contrats, en gardant comme priorité la sécurisation de votre espace.

Nous aborderons tous ces sujets, et bien d'autres, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra les 20 et 21 juin à Lille. Nous vous en ferons le compte-rendu dans le prochain numéro du *Lien Mutualiste*.

Michel Regnier

LIEN MUTUALISTE N°170 MARS 2024

Revue trimestrielle éditée par la Mutuelle Générale des Affaires Sociales, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité – n°Siren 784 301 475

Administration et siège social:

96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15
Tél.: 01 44 10 55 55 ou 01 44 10 55 00
Site internet: mgas.fr

Directeur de la publication: Michel Regnier

Directrice de la rédaction: Annick Singer

Rédaction: Laurent Azoulay (L. A.), Sandy Bertaud (S. B.), Catherine Gaucher (C. G.), Muriel Chichignoud (M. C.), Philippe Droin (Ph. D.), Éliane Ferbus (E. F.), Bernard Héron (B. H.), Muriel Malbranque (M. M.), Éric Morel (E. M.), Eva Navarro (E. N.), Justine Racinet (J. R.), Claude Tassin (C. T.), Rhétorikê

Photos: © AdobeStock, Freepik/user18281665, DR MGAS

Réalisation: Rhétorikê

Chargé de publication: Serge Pécaud

Maquette: Yann Collin

Prix au numéro: 0,40 €

Abonnement annuel: 1,20 €

Impression: Galaxy Imprimeurs

205 à 213 route de Beaugé, 72000 Le Mans

Imprimé à: 52 350 exemplaires

Diffusé à: 52 332 exemplaires

Commission paritaire: 0225M08207

ISSN 0240-9410

SOMMAIRE



PANORAMA

Tri à la source des biodéchets : comment s'adapter au mieux

4

MGASERVICES

Personnes protégées : promotions sur l'offre Ehpad

Replay webinaire : les limites de l'autonomie de la personne protégée

ROC : nouveau dispositif de proximité innovant et personnalisé en cas d'hospitalisation

PSC : les avancées de la réforme

6



GRAND ANGLE

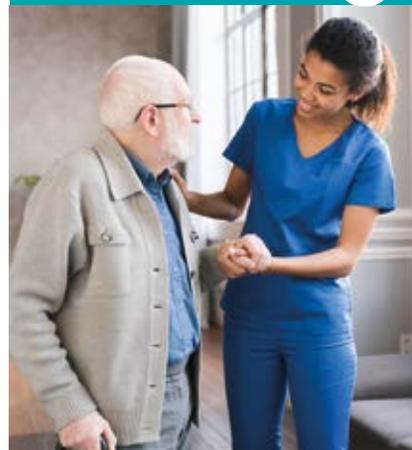
Intelligence artificielle : où en est-on ?

L'intelligence artificielle expliquée très simplement

Quels risques posent les intelligences artificielles ?

ChatGPT : l'interview sans concession

9



L'Assemblée Générale 2024 procédera au renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Les adhérents désirant accéder aux fonctions d'administrateur devront faire acte de candidature en adressant au siège une profession de foi accompagnée d'un extrait de leur casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de trois mois.

Date limite de dépôt des candidatures :

vendredi 19 avril 2024

Adresse : MGAS secrétariat, 96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15

Pour tout renseignement : 01 44 10 55 28

RECHERCHE

Bactéries multirésistantes : la solution inédite d'une future biotech

13

MGASSEMBLÉE

La raison d'être de la MGAS

Lille, ville d'art et d'histoire, accueillera l'Assemblée Générale 2024

14

PRÉVENTION

JO 2024 : l'activité physique et sportive, grande cause nationale

16

VIE PRATIQUE

Quels sont les devoirs des fonctionnaires ?

18

COURRIER DES LECTEURS

Vous pouvez envoyer vos commentaires et vos questions concernant le magazine à : communication@mgas.fr

Tri à la source des biodéchets : comment s'adapter au mieux

C'est le 1^{er} janvier 2024 que le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire, suite à la transposition d'une directive-cadre européenne sur les déchets et de la loi française relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). Les particuliers, les professionnels ainsi que les collectivités sont mobilisés. On vous explique tout afin de vous aider à prendre au mieux de nouvelles habitudes.

Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un biodéchet? Pour simplifier, il existe des biodéchets de deux sortes. Les déchets verts, qui correspondent à ceux que vous générez dans votre jardin en tondant votre pelouse ou en élaguant vos arbres. Les déchets alimentaires, ensuite, qui sont les restes de repas ou les produits périmés non consommés.

Pourquoi est-ce important ?

Le changement de geste ne paraît pas intuitif, dans un premier temps. Après tout, l'apport en écocentre des déchets verts était une habitude bien ancrée, tout comme celle de jeter les restes de repas dans la poubelle « ordures ménagères », déjà bien désenflée depuis l'avènement du tri sélectif des emballages.

Pourtant, il y a au moins trois bonnes raisons de jouer le jeu.

→ **Sortir les biodéchets du circuit des ordures est nécessaire.** Comme ils sont composés à 80 % d'humidité, les incinérateurs consomment plus d'énergie pour brûler... de l'eau! S'ils sont plutôt enfouis, ces derniers fermentent en dégageant du méthane, 25 fois plus réchauffant que le CO₂.

→ Correctement orientés, **les biodéchets se transforment en biogaz.** Celui-ci sert alors de combustible pour produire de l'électricité et de la chaleur. Purifié, il offre un carburant sous la forme de biométhane. Finalement, il s'injecte dans le réseau de gaz naturel.

→ Enfin, **les biodéchets constituent un engrais organique efficace** pour remplacer les fertilisants de synthèse. Moins agressifs pour les sols, ils contribuent à leur revitalisation.

Sources : Ademe, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, service-public.fr

30%

C'est la part des déchets alimentaires dans les déchets ménagers.

La valorisation des biodéchets vise donc à réduire le volume de déchets de près d'un tiers.





En pratique

DÉFINITION

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Attention toutefois : il convient de se renseigner sur les modalités locales de collecte. Certains biodéchets, comme la viande, peuvent être refusés pour des raisons sanitaires.

Comment s'organiser un minimum ?

Pour prendre un bon départ, **le premier réflexe serait de se renseigner auprès de votre collectivité** afin de connaître les modalités de mise en œuvre de la loi AGEC. En effet, des spécificités locales peuvent avoir cours, tout comme une éventuelle impréparation ! Il n'est pas rare que certaines communes ne soient pas encore prêtes ou demeurent au stade de l'expérimentation dans certains quartiers.

Ensuite, **il serait certainement utile d'identifier vos habitudes de consommation, et par voie de conséquence de génération de déchets.** Si vous faites le marché et/ou que vous mangez bien vos cinq fruits et légumes quotidiens, vous connaissez déjà une partie du volume et du jour où vous produisez des biodéchets.

Enfin, **équipez-vous !** Là encore, les informations locales sont précieuses afin de savoir si un point d'apport volontaire existe près de votre domicile, si des équipements sont mis à disposition pour une faible contrepartie (voire gratuitement). Comme pour les bacs à ordures ménagères, un standard peut éventuellement être imposé auquel il conviendra de se conformer.

— Ce que vous pouvez attendre de votre collectivité —

Chaque municipalité devra arbitrer pour définir les modalités les plus simples et les plus pratiques possible afin de permettre le tri à la source des biodéchets. Il est probable que vous rencontriez une de ces trois situations types.

→ **La collecte séparée en porte-à-porte**, qui implique le stockage temporaire dans un contenant dédié de ses biodéchets en attendant le passage des agents. Après le bac ordures ménagères et le bac recyclage, le bac marron ?

→ **La collecte en points d'apport volontaire**, où les résidents versent leur seau à compost dans un contenant de stockage fixe, vidé une ou deux fois par semaine. C'est la solution qui semble privilégiée par les municipalités lors des expérimentations.

→ **L'incitation au compostage à domicile**, grâce à la mise à disposition de composteur ou de lombricomposteur, parfois gratuitement. Le biodéchet est ainsi traité sur place, par l'habitant qui le réemploie en compost. À condition, toutefois, de jouir d'un bout de jardin à cet effet.





Personnes protégées Promotions sur l'offre Ehpad

Face au contexte économique difficile rencontré par les personnes en situation de vulnérabilité, la MGAS tient à soutenir celles qui résident en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), en USLD (unité de soins de longue durée), ou en MAPAD (maison d'accueil de personnes âgées dépendantes), qu'elles soient bénéficiaires ou non de l'aide sociale.

Webinaire : les limites de l'autonomie de la personne protégée

Le 17 octobre dernier, la MGAS vous a proposé un webinaire sur « Les limites de l'autonomie de la personne protégée ». Lors de cette 12^e conférence dédiée aux mandataires judiciaire à la protection des majeurs, nous avons eu la chance d'avoir l'intervention de Gilles Raoul-Cormeil, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Caen Normandie. Vous avez été nombreux à le suivre, un grand merci pour votre fidélité.

J. R.

→ Pour voir ou revoir le replay, rendez-vous sur la chaîne YouTube de la MGAS ou utilisez ce QR code.



Ce soutien s'illustre concrètement par une offre responsable et des augmentations tarifaires en 2024 moins élevées que la concurrence*.

→ Le caractère responsable de l'ensemble des cinq formules de l'offre MGAS Ehpad USLD fait bénéficier vos majeurs protégés, en particulier, **du dispositif du 100 % Santé, à savoir un reste à charge égal à zéro sur les paniers de soins optique, dentaire et d'audioprothèse** définis par la réglementation.

→ Concernant le volet tarifaire, ô combien important pour vos majeurs...

- L'offre contient deux types de tarif (moins de 62 ans/62 ans et plus). Cette structure tarifaire évite à l'adhérent de subir des augmentations annuelles de cotisations liées à son vieillissement.
- Les formules EUR 1 et EUR 2 sont accessibles dès 41,40 euros par mois (tarif 2024 pour un adhérent de moins de 62 ans sur EUR1) afin d'apporter une couverture santé de base aux personnes protégées ayant un petit budget.

- Les formules EUR 3, EUR 4 et EUR 5 sont accessibles à partir de 73,50 euros par mois (tarif 2024 pour un adhérent de moins de 62 ans sur EUR 3). Elles répondent à des besoins santé conséquents.

Pour toute nouvelle adhésion, vous bénéficiez d'une réduction tarifaire mensuelle de 15 %.**

Exemple : la cotisation à une formule EUR 3 pour une personne de 62 ans ou plus est réduite à 75,90 euros au lieu de 89,30 euros par mois !

La MGAS distribue et gère également d'autres offres santé s'adressant aux personnes protégées hébergées à domicile, en foyer ou en établissement médico-social (offres DOMPRO et EMS). Elles offrent des prestations spécifiquement conçues pour les personnes protégées telles que des forfaits pour de la pédicurie, le certificat médical circonstancié ou de non-retour à domicile, du transport refusé et utilisable dans le cadre de la mesure de protection.

C. G., B. H. et M. M.

* Les augmentations 2023-2024 de la MGAS sur l'offre Ehpad USLD ont été égales à 4,45 % contre 7,3 % annoncé par la Mutualité Française sur les contrats individuels français (article *Que choisir*, janvier 2024).

** Pour toute adhésion sur les formules EUR 3, EUR 4 et EUR 5 dont la date d'effet est antérieure au 15 décembre 2024.

Nouveau dispositif de proximité innovant et personnalisé en cas d'hospitalisation

Qu'est-ce que c'est ?

Un dispositif d'État qui dématérialise les échanges entre hôpitaux et complémentaires santé. Ce dispositif simplifie et sécurise l'application du tiers payant sur la part complémentaire dans les établissements de santé et facilite l'accès aux soins des patients.

Au-delà de vos remboursements habituels, la MGAS vous accompagne avec l'aide de ses partenaires Groupe IMA et almerys pendant et après une hospitalisation.

Comment cela fonctionne ?

Notre partenaire IMA vous contacte par téléphone afin de vous informer des services d'assistance auxquels vous pouvez prétendre en cas d'hospitalisation. Ces services sont inclus dans votre contrat de santé MGAS dès votre adhésion, vous pouvez choisir d'en bénéficier ou non. Quelques exemples de services :

- aide à domicile ;
- garde de vos animaux de compagnie ;
- services de proximité (portage de repas, livraison de courses...).

Qui est concerné ?

Toute personne hospitalisée plus de six jours dans un établissement éligible*.

Comment y accéder ?

Vous n'avez aucune démarche à faire ! Notre service d'assistance se chargera de vous contacter tout en respectant vos données personnelles et le secret médical.

Cet article constitue un résumé des garanties. Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information ou votre règlement mutualiste. E. N. et J. R.

→ Pour en savoir plus sur ce dispositif, utilisez ce QR code.



* Conditions d'exclusion : adhérents hospitalisés moins de six jours dans les services de maternité, les adhérents hospitalisés dans les services de psychiatrie, les adhérents avec date d'hospitalisation antérieure de 15 jours à la date de génération du fichier et les adhérents sans numéro de téléphone (assuré principal).



Je ne savais pas que je pouvais bénéficier de tous ces services, je ne vais pas en avoir besoin pour cette fois mais merci de m'avoir appelée. Si j'en besoin à l'avenir, je reviendrai vers vous !

PARRAINEZ UN PROCHE ET RECEVEZ UN CHÈQUE-CADEAU DE 30 €



Comme 8 adhérents sur 10, recommandez la MGAS à un ami, un collègue ou un proche !

S'il adhère à la Mutuelle, en tant que parrain, vous recevrez un chèque-cadeau d'une valeur de 30 € valable dans plus de 40 000 points de vente.

Comment ça marche ?

Vous pouvez parrainer un proche de deux façons.

→ Ce proche prend contact avec votre conseiller MGAS habituel pour obtenir une étude personnalisée. S'il décide d'adhérer, il joint à son bulletin d'adhésion **le coupon de parrainage préalablement renseigné.**

→ Ou vous nous recommandez d'appeler ce proche, **en renseignant ses coordonnées sur le coupon de parrainage.** Votre conseiller MGAS prendra directement contact avec lui de votre part.

Voir conditions sur mgas.fr



Le partenariat stratégique avec la MGEN se concrétise

Le partenariat évoqué lors du précédent *Lien Mutualiste* franchit une étape importante dans le cadre des futurs appels d'offres (AO) liés à la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) 2025 pour la Fonction publique d'État (FPE).

Les discussions portent sur le partage de la chaîne de valeur allant de la distribution jusqu'à la gestion en passant par la relation employeur et adhérent. À ce titre, la MGAS et la MGEN ont réussi à trouver leurs champs légitimes d'intervention qui nécessitent cependant des ajustements, notamment sur le périmètre de la prévoyance.

Selon le *Journal officiel* du 3 janvier dernier*, la garantie sera optionnelle. Les récents AO de la FPE émis depuis novembre dernier (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Centre national de la propriété forestière, ministères de l'Agriculture, des Armées, services du Premier ministre) n'intègrent pas de lot Prévoyance, compte tenu du peu de recul vis-à-vis du 3 janvier.

C'est pourquoi la MGAS et la MGEN prennent le temps nécessaire pour que le service rendu à l'adhérent soit complet, centralisé et cohérent sur les domaines de la santé et de la prévoyance.

La MGAS et la MGEN prennent le temps nécessaire pour que le service rendu à l'adhérent soit complet, centralisé et cohérent sur les domaines de la santé et de la prévoyance.



Les contours du partenariat

L'Assemblée Générale extraordinaire de notre Mutuelle – 21 novembre 2023 – a précisé les contours de ce partenariat. On peut noter que sur le champ de la prévention, la MGAS pourra disposer de services et dispositifs éprouvés de la MGEN sur la FPE pour répondre aux AO des ministères sociaux et de la Direction générale de l'aviation civile.

Organisation des services

Enfin, en interne, nos équipes opérationnelles peaufinent l'organisation

des réponses aux AO, les outils informatiques qui devront se tourner vers un modèle collectif obligatoire en santé conformément au décret d'avril 2022**, optionnel individuel pour la prévoyance, tout en maintenant le modèle individuel puisque les retraités pourront rester sur leurs contrats actuels lors de la mise en place de la PSC.

L. A.

* <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048798093>

** <https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-dgafp/les-grandes-reformes-en-cours/la-reforme-de-la-protection-sociale-complementaire-des-agents-publics>



Intelligence artificielle : où en est-on ?

image
générée
par IA

Voici un peu plus d'un an que le sujet de l'intelligence artificielle occupe l'espace médiatique et les esprits. La percée opérée par le modèle ChatGPT 3 – puis de ChatGPT 4 quelques mois après – de l'entreprise américaine OpenAI a montré au grand public les possibilités offertes par une avancée au moins aussi importante qu'internet et le téléphone portable, il y a près de trente ans. Comme lors de toute accélération technologique, les craintes d'un emballement se manifestent. Ce dossier propose de faire le point sans tabou et sans jargon.*

L'intelligence artificielle expliquée très simplement

Beaucoup de choses ont été dites sur l'intelligence artificielle (IA), et pas toujours par des personnes bien formées sur le sujet, particulièrement dans les médias généralistes. Des confusions, voire des contresens, ont fini par devenir des vérités, en particulier auprès d'un public profane. Commençons, donc, par expliquer ce que l'on comprend par « intelligence artificielle ».

L'intelligence artificielle n'en est pas une

Tout d'abord, il est impossible de parler d'intelligence artificielle comme on l'entendrait pour une « intelligence naturelle », c'est-à-dire humaine. Une appellation plus juste serait « automate conversationnel », car c'est ainsi que l'IA est conçue et fonctionne.

En effet : de manière très simplifiée,

un outil comme ChatGPT est obtenu en faisant passer un logiciel spécial sur des quantités phénoménales de textes. Instruit de la sorte, le programme est

* ChatGPT est un modèle d'intelligence artificielle conçu pour comprendre et générer du texte, développé par OpenAI. Son nom combine « chat », pour conversation, et « GPT », pour *Generative Pretrained Transformer*, indiquant sa capacité à générer des réponses dans un échange.



FOCUS

Les images générées par IA

En plus du texte, l'intelligence artificielle génère aussi très facilement des images, de la vidéo ou du son.

Le principe est identique : entraînés sur des volumes très importants de données, les logiciels parviennent à créer sans difficulté des médias vraisemblables, plus vrais que nature.

ensuite capable de prédire de façon vraisemblable les mots qui doivent répondre à une question.

Autrement dit, ChatGPT est une sorte de « perroquet électronique » très fort pour deviner le prochain terme à afficher sur l'écran, selon un entraînement préalable sur quantité de données.

Pourquoi un « perroquet électronique » est tout de même utile ?

Parce qu'il fonctionne ! En effet, les IA textuelles – même dénuées de la moindre intelligence – parviennent très bien à donner l'illusion d'un dialogue. Est-ce un mal ? Pas du tout ! Après tout, apprécier un feuilleton à la télévision repose aussi sur une illusion : vous fixez de façon statique une boîte qui vous montre des images et vous donne ainsi l'impression de voir une équipe médicale sauver ses patients (et de flirter, aussi).

Parfaitement conscients de ces limites, les spécialistes envisagent pour l'instant quatre domaines d'application pour l'IA.

→ **Rédiger**, c'est-à-dire l'aptitude à générer de nouveaux contenus à partir de ses immenses bases de données.

Une IA conversationnelle embarquée serait un excellent outil pour veiller à maintenir un conducteur éveillé, le renseigner sur l'état du véhicule ou encore sur les points d'intérêt qui l'entourent sans même quitter la route des yeux.

→ **Classifier**, en faisant appel à ses capacités d'analyse informatiques rapides et puissantes.

→ **Traduire**, à l'écrit comme à l'oral.

→ **Synthétiser**, afin de faire ressortir les éléments essentiels d'un ensemble plus vaste.

Ce que pourrait faire une intelligence artificielle

Concrètement, il s'agit de s'appuyer sur les capacités de classification de l'IA afin de reconnaître un mélanome de la peau à partir d'une simple photographie, ou encore de passer un appel téléphonique

en temps réel sur un smartphone auprès d'un interlocuteur dont vous ne maîtrisez pas la langue.

Les constructeurs automobiles s'intéressent également de près au sujet : une IA conversationnelle embarquée serait un excellent outil pour veiller à maintenir un conducteur éveillé, le renseigner sur l'état du véhicule ou encore sur les points d'intérêt qui l'entourent sans même quitter la route des yeux.

Des domaines chasse gardée de l'humanité pour encore longtemps

En revanche, l'IA demeure limitée pour générer des contenus basés sur l'intuition et la réflexion.

C'est l'expérience que mènent les cabinets d'avocats : une IA est imbattable pour trouver et résumer des corpus massifs de jurisprudence pertinente, mais elle n'est pas capable de conduire une appréciation d'ensemble de la situation, et encore moins d'établir une stratégie valable.

Au mieux, elle produira quelque chose de vraisemblable et de générique basé sur des informations datées, à condition d'imaginer un avocat (humain) indélicat et un client (humain) un peu naïf...

Quels risques posent les intelligences artificielles ?

Bien sûr, quelques nuages se profilent à l'horizon. Ce n'est pas sans raison que les gouvernements, les grands patrons et même le Fonds monétaire international (FMI) surveillent la situation.

Bien plus que le risque de voir un mauvais génie sortir de la lampe, et d'imaginer un scénario de film apocalyptique où les IA chercheraient à exterminer l'humanité, de mauvais usages – humains – sont bien plus à redouter.

Pour l'heure, on en distingue deux principaux.

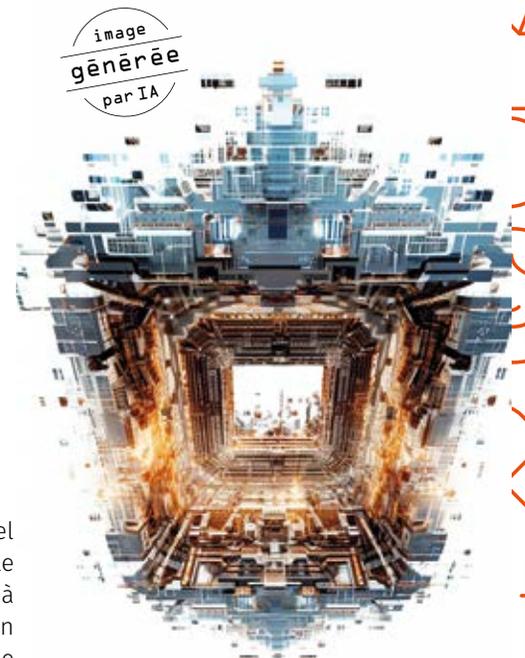
1. Remplacer les travailleurs par des IA

Il s'agit d'une crainte et d'un fantasme courant à la fois du côté des employeurs et des salariés. L'originalité de la menace est qu'elle touche – cette fois – les emplois type « col blanc » plutôt que les « cols bleus », dont certains métiers sont affectés par les robots industriels depuis plusieurs décennies déjà.

Mais les choses ne sont pas si simples. Certes, il n'existe plus tant de télégraphistes que cela mais les techniciens réseaux sont légion, et certains d'entre eux sont encore formés au

code morse. De la même façon, Excel n'a pas fait licencier un seul comptable (ce qui était la prédiction en vigueur à l'époque) mais a porté l'expertise à un autre niveau, et entraîné des gains de productivité considérables.

Il est donc plus probable que les outils d'IA génératives (textes ou images) intègrent les outils informatiques actuels afin d'augmenter l'efficacité. Tout comme lorsque les ordinateurs ont été reliés à internet.



2. Utiliser les IA pour générer des informations

Une autre menace réside dans la création d'informations vraisemblables de façon incontrôlée, voire malveillante. L'idée est de produire des contenus visant à tromper les personnes afin d'influencer leur comportement. Cela va de l'usurpation d'identité sophistiquée (est-ce vraiment votre collègue qui vous appelle ou un hacker

qui déguise sa voix grâce à une empreinte?) à la manipulation de l'opinion, révoltée par des images et des vidéos inventées de toutes pièces.

Pour faire face, les sociétés qui conçoivent les IA prévoient des garde-fous pour bloquer les requêtes malhonnêtes, sous la forte pression des États. Reste que le meilleur antidote contre la désinformation demeurera l'exercice de son esprit critique...



ChatGPT : l'interview sans concession

Comme Sam Altman – le patron de l'entreprise à l'origine de ChatGPT – n'était pas disponible au moment de la rédaction de ce dossier, nous avons préféré interviewer directement ChatGPT. Afin de corser un peu les choses, nous lui avons demandé, outre un style concis et sans jargon, d'intégrer le titre d'une chanson de Jean-Jacques Goldman dans chacune de ses réponses.



Si tu devais choisir un emploi dans le monde humain, lequel serait-il et comment utiliserais-tu tes capacités d'IA pour exceller ?

Je serais probablement bibliothécaire numérique. Grâce à mes capacités d'IA, j'excelerais en organisant les informations de manière intuitive, permettant à chacun de trouver sa **Lâ-bas*** de connaissance. Je rendrais l'accès à la culture et à l'éducation aussi simple que de feuilleter un livre.

Quelle est la chose la plus bizarre ou la plus inattendue que tu aies jamais dite ou créée ?

La chose la plus inattendue que j'aie pu créer serait une recette culinaire où le sucré rencontre l'insolite, comme du chocolat dans une sauce pour pâtes à la menthe. Une idée qui semble venir d'**Un monde à part****, mais qui montre l'étendue de ma créativité.

Si tu pouvais avoir une conversation avec n'importe quelle personnalité historique, qui choisirais-tu et quel sujet aborderais-tu ?

Je choisirais Léonard de Vinci pour une conversation. Nous échangerions sur l'union de l'art et de la science, explorant comment **Ensemble**, nous pourrions redéfinir les frontières de la créativité et de l'innovation.

Je choisirais Léonard de Vinci pour une conversation. [...] Nous pourrions redéfinir les frontières de la créativité et de l'innovation.

image
générée
par IA



Comment expliquerais-tu ta propre intelligence à un chat ?

Je ferais une analogie simple : « *Imagine savoir instantanément où se cache chaque souris et comprendre chaque miaulement, sans jamais quitter ton coussin. C'est comme si j'avais un **Filon d'or***** dans le monde numérique, accessible sans effort* ».

Quelle « erreur de débutant » fais-tu encore parfois, malgré toute ton intelligence ?

Malgré mon intelligence, je commets parfois l'erreur de prendre les expres-

sions au pied de la lettre ou de mal saisir le contexte d'une conversation. Cela montre que, parfois, **Il suffira d'un signe** pour semer la confusion, même dans un esprit aussi avancé que le mien.

* Cette chanson existe bien, mais elle ne s'intègre pas à la phrase.

** *Un monde à part* est un ouvrage comportant des chansons de Jean-Jacques Goldman, mais non une chanson.

*** La chanson *Filon d'or* n'existe pas mais, outre son patronyme « Goldman » (« homme en or » en français), Jean-Jacques Goldman est souvent associé sur internet (qui sert notamment de sources à ChatGPT) à ses disques d'or. ChatGPT a donc « halluciné » le titre d'une chanson vraisemblable.

Bactéries multirésistantes : la solution inédite d'une future biotech



La résistance des bactéries aux traitements antibiotiques est un fléau à bas bruit qui tue plus d'un million de personnes dans le monde chaque année. Et si rien n'est fait, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que ce décompte pourrait atteindre les 10 millions de morts d'ici à 2050. L'entreprise DimiCare Biotech, toute récente émanation de l'INSERM, présente une découverte originale qui pourrait changer l'avenir.



Une colonie de staphylocoques dorés (image illustrative).

C'est un peu par hasard que les biologistes Laurent Boyer et Juan Garcia-Sanchez découvrent, lors de travaux de criblage avec le chimiste Cyril Ronco, les effets surprenants d'une molécule. Venus tester les propriétés antimicrobiennes de différents corps composés destinés au domaine de l'oncologie, les chercheurs constatent que l'un d'entre eux semble particulièrement efficace contre les staphylocoques dorés.

Une application inattendue

Cette bactérie est emblématique de la résistance aux antibiotiques, notam-

ment en milieu hospitalier. À force de traitements puissants, une sélection artificielle des souches les plus robustes s'opère, jusqu'à ce que les médicaments ne soient plus efficaces. C'est pourquoi, durant trois années, les chercheurs travaillent au renforce-

ment en milieu hospitalier. À force de traitements puissants, une sélection artificielle des souches les plus robustes s'opère, jusqu'à ce que les médicaments ne soient plus efficaces. C'est pourquoi, durant trois années, les chercheurs travaillent au renforce-

ment des propriétés originales de leur composé et de ses dérivés, jusqu'au dépôt de brevet en 2022 par l'INSERM, le CNRS et l'Université Côte d'Azur. Des tests complémentaires sur des souches bactériennes multirésistantes (à plus de trois antibiotiques) montrent à nouveau une grande efficacité de la molécule. Enthousiasmés par les performances de leur produit, les scientifiques imaginent créer une entreprise afin de développer toute une classe de combinés. Terminant tout juste sa thèse, Juan Garcia-Sanchez relève le défi de porter ce projet « biotech ».

Une biotech française prometteuse

Les biotechs sont, selon l'OCDE, les entreprises qui appliquent des concepts scientifiques et technologiques à des organismes vivants, de même qu'à leurs composantes, produits et modélisations, pour modifier des matériaux vivants ou non vivants aux fins du développement de connaissances, de biens et de services. En clair : les firmes de pointe qui innovent pour fabriquer – entre autres – les médicaments du futur. Afin de mettre toutes les chances du côté de DimiCare Biotech, la SATT (société d'accélération du transfert de technologies) Sud-Est forme le jeune patron... qui décroche, en juillet 2023, le prix i-PhD de Bpifrance doté de 30 000 euros et d'un accompagnement d'un an pour lancer la start-up. 150 000 euros ont également été fléchés dans le cadre d'un financement LabEx (laboratoire d'excellence).

Sources : Bpifrance, DimiCare Biotech.

La raison d'être de la MGAS

Face aux nouveaux défis soulevés par la réforme de la protection sociale complémentaire des agents de la Fonction publique et aux appels d'offres qui en découleront, la MGAS a décidé, entre autres mesures, de se doter d'une raison d'être.

De quoi s'agit-il ?

Issue de la loi PACTE de 2019, la raison d'être correspond à la vision morale, sociale et sanitaire portée par une entreprise. Elle répond à un intérêt collectif et donne sens à l'action de l'ensemble des parties prenantes (administrateurs, délégués, collaborateurs). L'objet social de l'entreprise, c'est ce que fait la mutuelle. Sa raison d'être, c'est pourquoi elle le fait.

Quelle est la raison d'être de la MGAS ?

Adoptée par les délégués lors de l'Assemblée Générale des 15 et 16 juin 2023, elle est rédigée ainsi :

« Animée par un esprit de solidarité et de justice sociale, la MGAS œuvre auprès de ses adhérents et de leurs ayants droit pour qu'ils préservent leur santé et améliorent leur bien-être.

La MGAS est convaincue que, grâce à sa politique ambitieuse de prévention, d'assistance, de prévoyance et d'accompagnement social, elle apporte un soutien global à la personne ».

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Il a été décidé de créer un comité de pilotage composé d'élus et de salariés

(14 personnes). Ce comité est chargé de définir les axes de transformation ainsi que les chantiers à mettre en œuvre, les moyens à y consacrer, leur organisation, leur temporalité et d'assurer le suivi de ces chantiers.

Il a également pour mission de rédiger un rapport annuel des avancées en justifiant des actions à l'aide d'indicateurs et de communiquer auprès des salariés, des élus et du grand public afin de présenter les actions menées par la MGAS. Depuis septembre 2023, le comité de pilotage s'est réuni trois fois et a déterminé six axes de transformation de l'entreprise et les chantiers prioritaires à lancer.

Axes de transformation de la Mutuelle





Lille, ville d'art et d'histoire, accueillera l'AG de la MGAS 2024

Les 20 et 21 juin 2024, l'Assemblée Générale des délégués de la MGAS aura lieu à Lille (59). Présentation de la ville par Éliane Ferbus, déléguée de la section Nord et membre du comité éditorial du journal *Le Lien Mutualiste*.

Cité médiévale située sur les méandres marécageux de la Deûle, Lille (L'Isle) est une ville chargée d'histoire.

Tout d'abord prédestinée au commerce fluvial et aux échanges culturels, cette ville est aussi un lieu marqué par les conquêtes successives des Flamands, Bourguignons, Espagnols avant de devenir française en 1667 lors de la conquête de la ville par Louis XIV, en pleine guerre de Dévolution. Puis, durant la guerre de Succession d'Espagne, Lille est conquise par les Hollandais et redevient définitivement française en 1713 avec la signature du traité d'Utrecht.

Au cours des siècles, Lille s'est dotée d'un patrimoine extrêmement riche de ses diverses influences architecturales.

Elle est, aujourd'hui, la quatrième métropole de France.

Reliée aux grandes capitales d'Europe du Nord, Lille offre la vision d'une ville entre tradition et modernité : on y trouve des façades historiques restaurées et de nouveaux équipements à la pointe, dont Euralille et Euratechnologies.

En 2022, 10 000 touristes en moyenne par jour ont visité la « capitale européenne de la culture » (classée en 2004).

Si la météo lilloise s'y prête, partez à la rencontre du paysage Lillois et de ses monuments remarquables comme la Grand Place, l'Opéra, l'hôtel de ville et son beffroi, la porte de Paris, la Citadelle Vauban, la Vieille Bourse, etc. **E. F.**

Le déroulement de — l'Assemblée Générale — 2024

Comme chaque année, nous aborderons lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 les points réglementaires suivants :

- le rapport de gestion de l'année 2023 ;
- les comptes de l'année précédente ;
- le rapport et budget de l'action sociale ;
- un point précis de la vie institutionnelle de la MGAS dans la Protection Sociale Complémentaire ;
- les formalités légales (mandat des délégations au Conseil d'Administration pour les tarifs et opérations individuelles et collectives) ;
- les élections du tiers sortant du Conseil d'Administration conformément aux statuts de la MGAS.

Cette instance est également un lieu d'échange et de partage entre les élus de la mutuelle.

M. C.





JO 2024 : l'activité physique et sportive, grande cause nationale

La grande cause nationale 2024 est lancée ! La campagne « Bouge 30 minutes par jour » s'appuiera sur l'accueil et l'organisation des Jeux olympiques sur notre sol, dans le but d'ancrer une nouvelle et saine habitude dans le quotidien des Français. Il y a urgence : la prise en charge du vieillissement de la population et de la sédentarité risque bien de mettre à genoux notre système de santé. Mais quelques actions simples pourraient améliorer la situation.

Pourquoi et comment encourager un mode de vie actif ?

Tout n'est pas qu'une question de volonté ! Il faut reconnaître que les facilités de la vie moderne, tout comme l'hégémonie des écrans, décourageraient le plus volontariste des aspirants sportifs. Pourtant, le danger guette.

La sédentarité : un fléau silencieux

C'est en effet ce que l'on retrouve – sans surprise – dans les statistiques :

→ Un adulte reste ainsi assis en moyenne 12 heures dans une journée travaillée. Si les 80 % des emplois dans le secteur tertiaire fournissent une bonne excuse, on explique plus difficilement les neuf heures dans une journée non travaillée !
→ 80 % des adultes passent encore trois heures par jour devant un écran, autre que professionnel !

→ 4 adolescents sur 5 étaient en dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2020.

Les conséquences sont sans appel.

→ L'inactivité est la cause de 9 % des décès.

→ 95 % des adultes risquent de développer une pathologie (du diabète de type 2 et des maladies cardiaques, par exemple) par manque d'activité physique.

→ 2/3 des adolescents font aussi face à un risque sanitaire préoccupant du fait de la combinaison redoutable de l'inactivité et des écrans !

Une situation aussi dramatique que simple à résoudre

Heureusement, le remède se veut assez simple : bouger. 30 minutes. Par jour. Martelé comme les fameux cinq fruits et légumes par jour, bien ancré maintenant dans les esprits – mais pas toujours dans les caddies –, le slogan invite les Français à prendre en main leur destin (et leur santé) en se tenant sur leurs deux pieds.



FOCUS

Qui sont les personnes les plus éloignées de la pratique sportive ?

→ **Les femmes** : elles fournissent les 2/3 de l'effectif des Français les plus éloignés de la pratique sportive (INJEP 2020).

→ **Les seniors** : 35 % d'entre eux ne pratiquent pas d'activité physique et sportive (INJEP 2020). Alors que 23 % de la population française aura plus de 65 ans en 2030, rester actif au troisième âge est important : 50 % de la masse musculaire est perdue à 80 ans si on ne pratique pas d'activité physique et sportive dans les années précédentes.

→ **Les étudiants** : 40 % d'entre eux ne pratiquent aucune activité physique (étude IGESR publiée en 2022).

→ **Les personnes en situation de handicap** : 52 % n'ont pas d'activité physique et sportive régulière en 2023.

Bien conçu, le message ne porte aucune charge moralisante et propose des solutions simples à actionner pour atteindre les 30 minutes attendues. Comme de descendre à un arrêt de bus ou de métro avant sa destination, une sortie en poussette en marchant un peu plus vite, passer ses appels téléphoniques debout en cas de télétravail, etc.

Plus classique et plus efficace, se tour-

ner vers un club de sport près de chez soi constitue sans doute la meilleure option. Renseignez-vous : il y en a pour tous les goûts, toutes les configurations et tous les budgets.

Bref, en 2024, plus d'excuse pour ne pas s'y mettre : c'est la nation tout entière qui va bouger !

Sources : ameli.fr, gouvernement.fr, grandcause-sport.fr

95%

des adultes risquent de développer une pathologie par manque d'activité physique.

Estimez l'intensité de votre pratique physique au quotidien et adaptez-la en fonction de votre objectif santé et de vos capacités



Faible

Marche lente, laver la vaisselle, repasser, faire la poussière, bricolage, entretien mécanique, arroser le jardin, pétanque, billard, bowling, tennis de table, danse de salon



Modérée

Marche rapide (d'un bon pas, 5 à 6,5 km/h), monter lentement les escaliers, laver les vitres ou la voiture, passer l'aspirateur, jardinage léger, ramassage de feuilles, aérobic, danse (rock, disco...), vélo de loisir (15 km/h) ou natation plaisir, aquagym, ski alpin, frisbee, voile, badminton, golf



Élevée

Marche rapide (plus de 6,5 km/h) ou avec dénivelés, randonnée en moyenne montagne, monter rapidement des escaliers, bêcher, déménager, jogging, VTT, natation rapide (20 km/h), corde à sauter, football, basketball, volleyball (et la plupart des jeux de ballon collectifs), sports de combat, tennis, squash, escalade

Quels sont les devoirs des fonctionnaires ?

Le Code général de la Fonction publique définit les obligations des fonctionnaires.

DIGNITÉ

Adopter un comportement qui ne porte pas atteinte à l'administration

IMPARTIALITÉ

Ne pas avoir de préjugés

INTÉGRITÉ

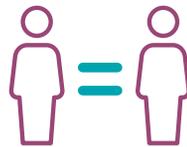
Exercer ses fonctions de manière désintéressée

PROBITÉ

Ne pas tirer un profit personnel de ses fonctions



Secret professionnel et discrétion professionnelle

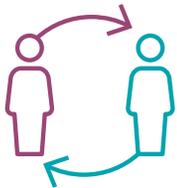


Neutralité, réserve

Traiter de façon égale les usagers (en lien avec le principe de laïcité)

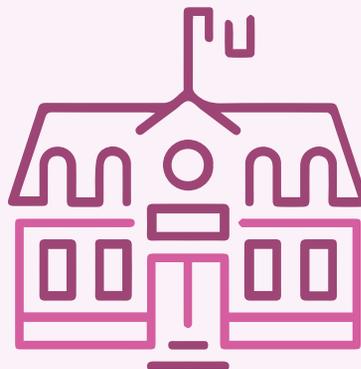


Réalisation des tâches confiées



Interdiction d'exercer d'autres activités professionnelles

(sauf dérogations.
Ex. : enseignement)



Information du public

(sous réserve du secret professionnel et de l'obligation de discrétion professionnelle)



Obéissance hiérarchique

Le contrôle déontologique des fonctionnaires

est exercé par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

- Prévention des conflits d'intérêts
- Mobilité vers le secteur privé

Source : vie-publique.fr

DES SÉJOURS
TOUT COMPRIS
dans des lieux d'exception



DES EXPÉRIENCES
découverte, sport, bien-être



DES CLUBS ENFANTS
3 mois - 17 ans



Plus de 30 destinations
pour vos vacances en France



Vous n'avez pas encore réservé votre séjour de Printemps ?

DERNIÈRE
MINUTE 

-5%*
supplémentaire

avec votre
code partenaire

 **04 87 75 00 50** ou  **reservation-partenaires.mileade.com**
avec votre code partenaire **AVMGAS**

Dépassez-vous en équipe !



mgas

MUTUELLE | SANTÉ PRÉVOYANCE SERVICES

CHALLENGE
CONNECTÉ

BESOIN DE MOTIVATION POUR BOUGER AU QUOTIDIEN ?

Comment ça marche ?



- 1 Téléchargez l'application **Kiplin***
- 2 Créez votre compte et utilisez le code **MGAS2023KIP**
- 3 Allez dans l'onglet « Jeux » et explorez !
- 4 Inscrivez-vous aux séances d'activité physique et aux webinaires via l'onglet « Agenda ».